



# Dossier de candidature Exposant

Pour le 13<sup>ème</sup> Festival Photographique « *Écrire avec la Lumière* »  
de Roquebrune-sur-Argens  
**Date limite d'envoi de la candidature : 31 mars 2023**

La candidature est ouverte à tous, photographes amateurs comme professionnels

- La participation au festival est gratuite
- Chaque candidat ne peut proposer qu'un seul dossier de candidature
- Dépôt des œuvres et accrochage : La veille du jour d'ouverture du Festival de 10h à 19h
- Exposition : **du 22 au 30 juillet 2023**
- Accrochage : **le 21 juillet 2023**
- Vernissage : le 22 juillet 2023 à 19h
- Retrait des œuvres : le 30 juillet 2023 à partir de 19h

## Candidat :

• Nom : ..... • Prénom : .....  
(Pour les mineur(e)s, « Jeune photographe » une autorisation parentale sera demandée).

• Adresse : .....

• Code Postal : .....

• Ville : .....

• N° de téléphone : .....

• E. mail : .....@.....

## Le comité de sélection :

Le comité de sélection sera constitué des membres de l'association « *Écrire avec la Lumière* ». Les candidats choisis le seront selon des critères artistiques et techniques pour leur lumière, cadrage, composition, qualité du tirage, et homogénéité de la série.  
Le comité de sélection attribuera lui-même les lieux (emplacements) dans un souci d'harmonisation. Aucune réclamation ne sera admise et les exposants prennent un engagement ferme de se conformer aux décisions ainsi édictées.

## Conditions d'exposition :

### **Si le candidat est retenu pour le Festival**

#### **1. Autorisations**

Le candidat atteste et garantit que les œuvres présentées sont des créations originales au sens de la loi sur la Propriété Intellectuelle et qu'elles ne constituent pas la contrefaçon d'œuvres protégées.

Il est entièrement responsable des œuvres présentées.



## 2. Format des tirages

Le format minimum des tirages avec ou sans cadre est de 40x60 cm. Les photos devront disposer d'un système d'accrochage simple et fiable pour accrochage sur cimaises. Elles devront être prêtes, sans intervention de la part des membres de l'organisation.

## 3. Transport des œuvres

**Le candidat s'engage à livrer ses œuvres sur son lieu d'exposition le 21 juillet 2023 entre 10h et 19h.**

Les frais d'assurance sont à la charge des exposants qui pourront souscrire s'ils le désirent une assurance responsabilité professionnelle.

L'association « *Ecrire avec la Lumière* » ne prend pas en charge les frais de transport.

Les artistes devront récupérer les œuvres le 30 juillet 2023 à partir de 19h. Au-delà de cette échéance l'association ne prendra en charge ni le stockage et ni la protection des œuvres.

## 4. Installation

Toutes les œuvres devront disposer d'un système d'accroche prêt à l'accrochage. L'association décline toutes responsabilités en cas de système d'accroche inexistant ou défaillant.

## 5. Engagement du candidat

**Le candidat s'engage à être présent le 22 juillet 2023 pour le vernissage du Festival et le 30 juillet 2023 pour la clôture du Festival. Si le candidat profite d'un lieu d'exposition personnel, il s'engage également à être présent pendant toute la durée du festival. Il peut toutefois désigner un remplaçant s'il le désire.**

## 6. Communication

Dans le but de promouvoir son exposition et le Festival, le candidat accorde à l'association « *Ecrire avec la Lumière* » le droit de diffuser des extraits de son travail sans contrepartie d'aucune sorte et sans limitation de durée ni de support (Internet, programmes, affiches, catalogues, tracts, ...).

Cette autorisation vaut aussi pour la publication dans des journaux et magazines à l'occasion d'articles en rapport avec le Festival.

## 7. Vernissage

Le vernissage aura lieu le 22 juillet 2023 à 19h à la salle Molière.

Il est pris en charge par l'association.

## 8. Réglementation des ventes

Si le candidat souhaite proposer ses œuvres à la vente, il s'engage personnellement à réaliser la transaction. L'Association « *Ecrire avec la Lumière* » ne s'occupe pas des ventes



et ne prélève aucun pourcentage. **Le candidat s'engage toutefois à ne décrocher aucun tirage pendant toute la durée du Festival.**

## 9. Accidents et dommages

Les photographies seront exposées aux risques et périls du photographe, propriétaire de celles-ci. En cas de dégradations sur les œuvres exposées ainsi que sur du matériel apporté par l'exposant, aucun recours ne sera possible envers l'association « *Ecrire avec la lumière* ». Le candidat peut souscrire une assurance adaptée afin de se prémunir d'éventuels dommages.

En cas d'accident corporel survenu sur des personnes participant au Festival Photographique ou bien causé par un tiers, pendant la durée de celui-ci, l'association « *Ecrire avec la lumière* » ne pourra en être tenue pour responsable, la personne devra se retourner vers son assurance « responsabilité civile ».

## Dossier de candidature :

Afin de permettre de juger au mieux la qualité de chaque candidature, nous demandons aux photographes de présenter un dossier finalisé contenant les points suivants :

- Une présentation du candidat au format \*.doc (nommé NOM-Prénom.doc)
- Un portrait du candidat au format \*.jpg (nommé NOM-Prénom.jpg, au format carré, minimum 2000pxl de côté)
- Un texte présentant l'exposition au format \*.doc (nommé NOM-Prénom-Expo.doc)
- Une série de 5 photos minimum illustrant l'exposition proposée au format \*.jpg (minimum 3000pxl pour le grand côté, nommées par le titre de la photo)
- Le dossier de candidature imprimé, rempli manuellement, signé à chaque page, scanné et envoyé par e-mail.

**ATTENTION : seuls les dossiers respectant l'ensemble de ces conditions seront considérés.**

Envoyez l'ensemble (CV, portrait, texte, expo, série de photos, dossier de candidature signé) par email avant le 31 mars 2023 :

[lefestivalphotographique@gmail.com](mailto:lefestivalphotographique@gmail.com)

Cette inscription implique l'acceptation sans réserve des conditions d'exposition ci-dessus si le candidat est retenu.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Sylvie SERGE au 06 16 53 49 25.

J'ai pris conscience que ma présence ou celle d'un remplaçant désigné par mes soins est obligatoire pour valider ma demande de candidature.

Date : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature (Avec mention « lu et approuvé »)